

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 100 (1955)
Heft: 8

Artikel: La défense occidentale : le problème atomique
Autor: Perret-Gentil, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342677>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La défense occidentale**II. Le problème atomique**

Assez curieusement on peut dire que le problème atomique est une question de distances ; distances entre les grandes unités, et, à l'intérieur de celles-ci, entre les unités subordonnées, et ainsi jusqu'aux plus bas échelons ; distances en largeur et en profondeur ; distances entre les belligérants ; densité du trafic sur les voies de communication. Chaque augmentation de la puissance de feu a régulièrement fait agrandir ces distances afin de limiter les effets des projectiles.

C'est ce facteur qui est primordial. Puis son corollaire : le poids des matériels à moteur ; car celui-ci conditionne la consommation en carburant, qui provoque une surcharge plus ou moins élevée du trafic des arrières. De plus la masse et l'encombrement des matériels concourent, souvent par les trains nécessaires à leur service, à l'entassement des unités en action.

Toutes ces données doivent être considérées à la lumière du principe admis comme essentiel en guerre atomique : ne pas offrir au feu nucléaire des buts valables, seules, du moins pour le moment, paraissant justiciables des explosions atomiques des cibles telles que des concentrations d'une certaine importance.

Ainsi les règles tactiques de base sont à reviser. Mais alors on peut se demander, lorsque les armées auront appris à manœuvrer dans des formations très diluées, si les tirs atomiques n'en viendront pas à être effectués malgré l'absence de ces objectifs valables et s'il ne sera pas procédé à des barrages atomiques dans le vide, comme des barrages d'artillerie ou des tirs d'interdiction.

C'est déjà dans un certain sens l'histoire, pourtant fort courte, du canon atomique tactique. En Europe stationnent

déjà dix-huit batteries atomiques de deux pièces, réunies en six groupes ou « bataillons ». La présence de cette artillerie sur un champ de bataille futur a modifié à un point tel les normes de déploiement des grandes unités et leur échelonnement en profondeur, que les canons atomiques se trouvent être déportés notablement vers l'arrière, ne pouvant utiliser que partiellement leur portée. Engagés trop à l'avant, ils risquent, après leur intervention, du fait de leur masse énorme, d'être facilement repérés et de devenir précisément une cible valable. En outre, leur repli peut provoquer une gêne sérieuse dans les arrières immédiats des combattants.

Ceci, il est vrai, se situe encore en majeure partie dans le domaine expérimental. Et la mise à l'épreuve tactique du canon atomique de 280 mm. était un des buts des manœuvres du groupe d'armées nord du Centre-Europe, l'automne passé. Si l'on ne connaît pas encore l'opinion définitive des autorités militaires, plusieurs observateurs n'ont pas manqué de signaler que les évolutions de ces monstres dans la zone opérationnelle, surtout en combat en retraite, paraît inopportune. Leur carrière peut donc avoir été assez courte. Toutefois les Américains, d'après des informations de leurs revues militaires, étudieraient la possibilité d'allonger considérablement la portée de ces pièces ; cela pourrait être réalisé, selon toute vraisemblance, par le tir au travers des plus hautes couches de l'atmosphère à la manière de la « grosse Bertha » de 1918...

Mais la guerre atomique n'en sera pas révolue pour autant. Car à l'artillerie atomique viennent se superposer des projectiles tout aussi redoutables : les engins téléguidés à charge atomique, encore peu connus et dont il sera question par la suite.

* * *

Toutes les manœuvres de 1954 des forces de l'OTAN ont été « atomiques », aussi bien maritimes que terrestres ; et particulièrement celles du Centre-Europe, au nombre de trois : « Battle Royal » au nord (zone britannique), « Indian Summer » au centre (Francfort) et « Javelot » au sud (région du Lac

de Constance), à direction respectivement anglaise, américaine et française. Toutes trois ont été à double action et la différenciation entre les deux partis s'établissait de la manière suivante : l'un d'eux disposait d'une nette supériorité numérique, en général du double, mais ses moyens atomiques demeuraient faibles ; l'autre au contraire jouissait d'une supériorité atomique accusée, en revanche ses forces étaient quantitativement inférieures, soit une division en face d'un corps d'armée, ou dans une proportion équivalente. En revanche au point de vue aérien, l'égalité des forces était admise. Ces conditions paraissent donc représenter assez exactement celles existant entre l'ouest et l'est, du moins présentement.

Il faut ajouter que c'est la première année où les manœuvres sous autorité du commandement de l'alliance atlantique revêtent ce caractère « atomique ». Celles de 1953 avaient déjà utilisé et mis à l'épreuve des procédés de guerre atomique, dont notamment l'action divergente, quoique simultanée, et très diluée de deux « combat teams », tandis que leur convergence ne s'opérait que sur l'objectif même ; et là d'ailleurs, aussitôt après l'attaque, un nouvel échelonnement en profondeur très prononcé était immédiatement réalisé. C'est typiquement, semble-t-il, la manœuvre atomique, qui ne s'accomplit que sous la hantise constante d'éviter toute concentration, tout entassement ou regroupement préalable des forces. Cependant en 1953 le facteur atomique n'avait pas été matérialisé ni dans le thème, ni sur le terrain.

Or en 1954 un nouveau pas est franchi ; non seulement ce facteur apparaît dans le thème, mais encore les explosions nucléaires sont figurées par des émissions de fumée, dont la forme imite celle du « champignon », afin que le commandement des troupes modifie ses plans en conséquence et que la troupe elle-même prenne les mesures qui s'imposent, détection, détermination des zones contaminées et interdiction de leur franchissement pendant les délais de rigueur (au maximum pendant douze heures). De plus, l'artillerie atomique tactique participe effectivement à la manœuvre, d'autres engins nucléai-

res pouvant encore être supposés largués par l'aviation ou propulsés par fusées. Ainsi la réalité atomique a-t-elle été acquise au plus près pour tous les exécutants.

Toutefois cela n'a été réalisé pleinement qu'à la manœuvre « Battle Royal » dans le cadre du groupe d'armée nord, à commandement britannique, du Centre-Europe, qui mettait en œuvre : d'une part une armée à deux corps, l'un anglais à une division d'infanterie et une blindée anglaise, l'autre hollandais à une division hollandaise et une blindée anglaise, ce parti disposant en outre d'un groupe tactique aérien ; et d'autre part, un seul corps d'armée, belge, à une division d'infanterie et l'autre blindée, toutes deux belges ; ce second parti était renforcé de deux groupes autonomes de parachutistes, un canadien, l'autre formé d'éléments territoriaux anglais d'une division aéroportée stationnée normalement en Angleterre ; il disposait d'éléments d'un groupe aérien tactique. Enfin chacun des partis était doté d'un « bataillon » ou groupe d'artillerie atomique tactique, de trois batteries de deux pièces, la supériorité et l'infériorité atomiques étant obtenues par le nombre de coups attribués et ... fictifs, il va sans dire, bien que le directeur de la manœuvre ait cru bon de le rappeler pour éviter toute méprise et panique. Or un des buts des manœuvres consistait en l'expérimentation pratique de l'artillerie atomique tactique. Sur les 400 000 hommes qui ont participé aux différentes manœuvres du SHAPE, près de 140 000 ont pris part à la « bataille royale », durant sept jours en fin septembre, évoluant sur 2000 km² environ.

Il est quelques points exposés par la direction avant la manœuvre qui méritent d'être relatés en raison de leur intérêt tactique actuel :

— Les forces aériennes, du fait de l'exiguïté pour elles du champ de bataille fixé ne peuvent y participer dans leurs formations réelles ; il faut se borner à faire jouer les « fonctions » des organes au sol (états-majors et postes de commande) avec les formations en vol.

— En revanche ces manœuvres donnent l'occasion d'effectuer des exercices aériens d'attaque des troupes au sol, de repérage, etc.

— Tandis que durant la dernière guerre il fallait l'action de mille bombardiers lourds, dont l'intervention durait de 24 à 48 heures, pour créer une situation tactique favorable, un seul chasseur-bombardier transportant aujourd'hui une bombe A suffit pour obtenir le même résultat ; son intervention est excessivement rapide, ralentie seulement par le fait d'organismes de commandement (centralisation des renseignements et contrôle) placés encore pour le moment à un échelon trop élevé.

— Toute l'aviation en action doit coopérer à la reconnaissance au sol, notamment dans la recherche des armes atomiques de l'adversaire ou ses installations de lancement, ainsi que dans la détection de ses concentrations, ces renseignements étant d'une extrême importance pour la mise en œuvre des armes atomiques.

— Dans le domaine tactique terrestre l'accent a été mis sur les incessantes évolutions nécessaires pour obtenir des concentrations excessivement brèves, suivies immédiatement d'attaques, les unes et les autres se confondant presque ; puis des dispersions non moins rapides.

* * *

Le seul stationnement des troupes dans la situation initiale, au nord et au sud d'une frontière fictive d'Osnabruck à Bad Oyenhausen (entre Ems et Weser) est déjà fort instructif quant aux prescriptions nouvelles de la guerre atomique. Ainsi le parti nord, c'est-à-dire celui jouissant de la supériorité numérique, a disposé son armée sur une largeur d'environ 80 km et une profondeur atteignant 40 km approximativement. La largeur est un peu moins grande au parti sud, mais la profondeur reste du même ordre. En outre, fait peut-être encore plus digne de remarque, l'espace séparant les antagonistes, ou si l'on préfère le no man's land, a une profondeur

d'une vingtaine de kilomètres à cette phase initiale. En effet, pour pouvoir rester en formations très diluées, les adversaires sont obligés de conserver beaucoup de champ vers l'arrière ; car se rapprocher nettement vers l'avant impliquerait des dispositifs de combat plus accentués, c'est-à-dire forcément plus resserrés et en définitive susceptibles de constituer des cibles à projectiles nucléaires.

Quant à l'artillerie atomique, on peut estimer qu'elle se trouve alors, du fait de ses positions en retrait, en dehors de la portée de ses pièces.

Ainsi dès le début, la guerre atomique s'est caractérisée : largeur, profondeur, no man's land distendus ; les vides sont infiniment supérieurs aux parties occupées — ce qui explique la définition imagée du maréchal Juin : « La bataille des grands vides ».

Le déclenchement de la manœuvre, en l'occurrence l'attaque du parti nord, s'effectue à un rythme excessivement rapide. En une journée à l'allure de ses moyens motorisés, l'assaillant a franchi 40 km. Ce serait évidemment peu s'il ne s'agissait que de ceux-ci, mais l'allure est donnée par trois « combat teams » puissants, d'un régiment d'infanterie chacun, qui s'efforcent d'ouvrir la voie à une division blindée. Le parti sud résiste sur certaines coupures ou lignes du terrain, mais où il n'a pu établir que des défenses isolées. Cependant l'art consiste, aussi bien à l'époque atomique qu'aux temps passés, à les placer à des points judicieusement choisis pour barrer des couloirs du terrain, route de grande desserte et même, dans le cas présent, une autoroute.

Et aussitôt, dès le deuxième jour, le rythme de la manœuvre va se réduire considérablement. L'assaillant piétine devant les quelques défenses adverses ; il les tâte avec son infanterie. Il en vient à resserrer ses moyens un peu partout devant les résistances, notamment sa division blindée dont il espère l'ouverture d'un couloir favorable aux chars.

Alors intervient l'artillerie atomique du parti sud, où ont afflué les renseignements sur les préparatifs de l'adversaire.

Les batteries atomiques, qui opèrent très éloignées les unes des autres, mais toujours leurs deux pièces jumelées, en quelques coups écrasent les rassemblements signalés. L'arbitrage met hors de combat un nombre tel de véhicules que la division blindée doit abandonner sa tentative. L'assaillant doit reprendre sa manœuvre avec sa seule infanterie. Celle-ci est alors extrêmement diluée ; elle procède par débordements et infiltrations, quittant ses premiers axes de progression, n'avancant que parallèlement à eux et évitant soigneusement pendant le temps voulu les zones contaminées. Ainsi l'assaillant mettra quatre jours pour franchir un espace équivalent à sa progression du jour initial. Le parti sud, qui ne peut compter recevoir des renforts en divisions de réserve qu'après le cinquième jour suivant l'ouverture des hostilités, paraît donc bien avoir rempli sa mission de retardement grâce à quelques projectiles bien ajustés devant les points où il a réussi à faire affluer l'adversaire ; mais ... jusque-là, semble-t-il.

L'assaillant a en effet peu à peu submergé le terrain et il parvient à une nouvelle ligne de défense du parti sud : le cours de la Lippe, qu'une convention de manœuvre a « élargi » pour corser le problème de son franchissement. Son infanterie se révèle très manœuvrière et sait remarquablement bien progresser dans les zones de moindre résistance (cette dernière phrase devrait être écrite en capitales et mise en exergue). En outre il dispose de bateaux d'assaut et d'équipages de ponts légers. Puis il assène sur un point particulièrement bien choisi une explosion nucléaire, dont ... se sont gaussés certains journalistes, car elle a mis hors de combat plusieurs généraux à un P.C., mais qui en fait eut une tout autre importance.

La poussée de l'assaillant s'est effectué aux deux ailes du front, si l'on peut encore employer ce mot. Le cours de la Lippe y est franchi et des ponts sont établis. Les accidents atomiques subis précédemment paraissent l'inciter à agir avec une grande prudence ; en tout cas il éprouve de sérieuses difficultés à faire suivre son artillerie de campagne, dont

la nécessité se fait sentir pour appuyer vigoureusement son infanterie contre les défenses adverses.

Au parti sud la défense a pu être réorganisée sur la nouvelle position et toujours selon le principe de quelques points de passage obligés à tenir solidement. Des parachutistes sont engagés aux points les plus sensibles. Les trois batteries atomiques sont réparties dans toute la zone de combat, à au moins une dizaine de kilomètres en retrait des éléments les plus avancés, c'est-à-dire en bonne position pour l'utilisation de leur portée de trente kilomètres, bien que leur repli éventuel puisse poser des problèmes de circulation et d'entassement (plus de vingt véhicules par batterie).

Cependant le parti sud est préoccupé d'acheminer renforts et ravitaillements aux points menacés aux deux ailes, plus particulièrement à celle de l'ouest, où la pression des forces hollandaises se manifeste énergiquement. Or c'est à ce moment-là qu'une explosion nucléaire bouleverse la ville de Soest, au centre de son dispositif, et surtout rend complètement inutilisable la vraie rosace de voies de communication dont elle est le centre.

La manœuvre se termine dans ces conditions, c'est-à-dire les deux antagonistes fort gênés, l'un par la crainte de coups atomiques sur ses moyens, notamment son artillerie, à faire suivre ; l'autre par la destruction d'un nœud de communications absolument nécessaire pour diriger renforts et ravitaillement, dont les munitions, aux points menacés.

Lequel des deux était-il dans la meilleure situation ou la moins désavantageuse ?

* * *

Il est évidemment impossible de préjuger avec certitude des conclusions des autorités et experts militaires. S'agissait-il de prouver que le parti de la défense pouvait tenir cinq jours avant l'arrivée des divisions de réserve ? Et s'agissait-il également de démontrer qu'il faut de plus en plus d'infanterie, et d'infanterie très allégée, pour mener la guerre atomique ? En tous cas ce sont là les préoccupations des organismes

atlantiques. Qu'on le veuille ou non, des manœuvres sont toujours plus ou moins organisées pour mettre en évidence un principe, une idée, tandis que les vrais enseignements parviennent d'une manière plus fortuite, comme les inventions surgissent de recherches ayant un but différent.

Néanmoins certains points paraissent s'imposer de toute évidence :

— nécessité inéluctable d'agrandir toutes les distances entre les unités ;

— ralentissement certain des opérations, aussitôt que se précise la menace nucléaire, ne serait-ce que du simple fait que celles-ci doivent à un moment donné comporter le resserrement des moyens, donc des entassements ;

— importance pour la défense de susciter chez l'assaillant ces entassements, soit en résistant à peu de frais à certains points obligés, soit aussi en l'attaquant ;

— primauté de l'infanterie sur le champ de bataille atomique, par élimination, ou intervention tardive, des blindés et de l'artillerie, ou encore de toutes armes suivies de trains importants ;

— dans l'infanterie, attention considérable à accorder à la valeur des cadres inférieurs, des très petites unités, ou équipes, devant opérer isolément ;

— réorganisation des unités de manière à les rendre aptes à se défendre de tous les côtés, en carré, contre les infiltrations adverses ;

— danger énormément accru, au point de les rendre impraticables, d'utiliser les routes et surtout les nœuds de communications, d'où la valeur d'autant plus grande que prendront les véhicules tous terrains et très légers ;

— enfin, disgrâce dans laquelle paraît être tombé le canon atomique, du fait de l'allongement considérable des distances, rendant sa portée presque insuffisante, surtout en situation défensive, à moins de noyer ces batteries pour des moments assez courts dans le dispositif de l'avant. A cet égard les engins téléguidés à charge atomique, dont les Américains ont

déjà un « bataillon » en Europe, pourraient aisément prendre le pas sur l'artillerie atomique ; leur portée étant pour ainsi dire illimitée par rapport aux zones opérationnelles, les rampes de lancement peuvent être situées fort loin à l'arrière, d'autant plus qu'un dernier relai de guidage à l'avant, à proximité de l'autorité habilitée à demander le feu, est à même d'assurer une précision remarquable. De plus disparaîtrait ainsi une des causes de cet encombrement redouté des arrières des combattants, de même que celle d'un ravitaillement excessif de carburant vers l'avant.

* * *

Enfin, pour terminer, il semblerait opportun d'envisager le cas, puisque la manœuvre s'est achevée sur une inconnue, où les deux adversaires resteraient à égalité. Une stabilisation serait-elle concevable dans la situation où ceux-ci étaient parvenus finalement ? Or précisément cela ne paraît guère possible. Pour pouvoir reprendre des formations excessivement diluées et se soustraire ainsi aux feux nucléaires, il faut que les adversaires retrouvent entre eux ce no man's land immense. Il y a là peut-être un aspect imprévu de la guerre atomique. Une opération doit être foudroyante et réussir, ou sinon, se remettre à l'abri derrière du vide.

Lt.-col. J. PERRET-GENTIL

(Nota. — La majeure partie des points de vue exposés dans cette étude a été obtenue auprès des organismes, habilités à cet effet, de l'Alliance atlantique.)